

LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Ventôse, an VII.



Départ de Berlin du chargé d'affaire de la Porte et de ses deux interprètes. — Lettre du général Massena aux ministres français à Rastadt. — Note des plénipotentiaires français, concernant l'ordre donné au citoyen Bacher de quitter Ratisbonne dans vingt quatre heures. — Détails de divers combats qui ont eu lieu dans le pays des Grisons. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Détails sur l'incendie qui s'est manifesté à l'Odéon.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moutons, n.º 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

Livourne, 9 ventose.

Hier, la frégate danoise le *Titon*, & le brick le *Serpent*, ont mis à la voile, & convoient 36 bâtimens marchands de leur nation, & quelques navires sous pavillon suédois, destinés pour différens ports du Nord. Quatre bâtimens américains & anglais ont quitté le même jour notre rade.

Le brick anglais a également levé l'ancre dans la soirée, & a pris sous son escorte une vingtaine de bâtimens grecs, regains, ottomans & impériaux nolisés ici par le consul napolitain, & qui se rendent à Porto Ercole, pour y embarquer les troupes napolitaines qui s'y trouvent encore, & les conduire à Palerme.

Lugano, 15 ventose.

Le général Caza-Bianca, qui commande les troupes françaises dans la Valteline, vient de recevoir de Milan & du Piémont des renforts considérables, & l'on évalue à 15 ou 16 mille hommes les troupes qui sont sous ses ordres, depuis le lac de Côme jusqu'à Bormio, sur la frontière du Tyrol italien.

POLOGNE.

Wilna, le 3 ventose.

Le plus grand secret regne sur le but de la marche des troupes russes. On croit que le cabinet de Pétersbourg fera dépendre sa décision de la tournure que prendront les affaires en Italie pour la maison d'Autriche, & sur-tout des dispositions du roi de Prusse pour ouvrir ou refuser le passage d'une des quatre nouvelles armées par ses états.

PRUSSE.

Berlin, le 15 ventose.

Le chargé d'affaires de la Porte à notre cour, Ziver-Effendi, est parti pour Constantinople, accompagné de ses deux interprètes, Pierre Isko & Jean Koprio, & de toute sa suite.

A L L E M A G N E.

Bulletin de Rastadt, du 24 ventose.

Il est arrivé hier matin aux ministres français un courrier du général Massena; l'après-midi il a paru un imprimé dont voici copie:

Extrait d'une lettre du général Massena, commandant l'armée française en Helvétie.

Au quartier général de Coire, le 17 ventose an 7.

Aussi-tôt après la prise du poste important de Lucristeig, j'ai poursuivi l'ennemi, je l'ai battu plusieurs fois, & l'ai mis en pleine déroute; il a perdu onze piéces de canon, & quatre drapeaux, le général d'Auffenberg, celui même que j'avois sommé d'évacuer le pays des Grisons, plusieurs officiers supérieurs, et trois mille hommes ont été faits prisonniers. Enfin Coire, la capitale des Grisons, est tombée au pouvoir de l'armée française. Le général Demont, chargé d'attaquer Reichenau, s'en est emparé, ainsi que de deux ponts sur le Rhin: il a enlevé à l'ennemi deux piéces de canon & deux drapeaux, & lui a fait cent prisonniers, parmi lesquels est un lieutenant-colonel. Le général Oudinot, qui se battoit à ma gauche, a aussi défait l'ennemi; il lui a pris sept piéces de canon & lui a fait quinze cents prisonniers. Signé MASSENA.

Les ministres français ont remis aujourd'hui au comte de Metternich la note suivante:

« Les soussignés ministres plénipotentiaires de la république française, pour la négociation de la paix avec l'Empire germanique, viennent d'être informés des faits suivans:

» Que M. de Hügel, co-commissaire impérial à la diète de Ratisbonne, s'est rendu le 20 ventose, présent mois, chez le citoyen Bacher, chargé d'affaires de la république française près la diète, & lui a présenté un ordre de l'archiduc Charles, général en chef de l'armée du roi de Hongrie & de Bohême, en vertu duquel il est enjoint à un capitaine de cavalerie autrichienne d'accompagner ledit chargé d'affaires jusqu'aux avant-postes Français; que le citoyen Bacher a répondu que sa résidence à Ratisbonne étant autorisée par un arrêté de la diète, revêtu de la ratification impériale, il ne partiroit qu'autant qu'on emploieroit la force; que, malgré cette déclaration, il ne lui a été donné que vingt-quatre heures pour se préparer à son départ.

» Les soussignés dénoncent à la députation & à la diète de l'Empire cette violation de tous les principes & de tous les droits, en les prévenant qu'ils se sentent empressés d'en informer leur gouvernement.

» Les ministres plénipotentiaires de la république fran-

naise assurent le ministre plénipotentiaire de sa majesté l'empereur de leur considération la plus distinguée ».

Rastadt, le 24 ventôse an 7.

Signé, BONNIER, JEAN DEBRY, ROBERJOT.

La députation tiendra séance demain pour délibérer sur cet objet.

On assure que l'archiduc Charles a motivé son ordre au citoyen Bacher, en disant qu'il ne vouloit point d'émissaire derrière son armée.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 19 ventose.

La motion de M. Wilberforce, relative à l'abolition la traite des noirs, et appuyée par M. Pitt, n'a pas été adoptée.

Un supplément de pensions pour trois des fils du roi a eu 84 voix contre 4.

Le bill proposé aux communes d'Irlande pour faire prévaloir l'autorité royale sur les décisions judiciaires, a passé après une forte opposition.

Le chancelier de l'échiquier a présenté le tableau des subsides nécessaire pour l'année (quatre millions cinq cent mille liv. st.

Les dépêches de l'Inde annoncent que Tippe-Soub & plusieurs autres princes de l'Inde manifestent des dispositions très-hostiles envers les anglais, depuis la nouvelle de l'arrivée de Buonaparte en Egypte.

Les trois pour cent consolidés qui étoient le 17 ventose, à 54 $\frac{1}{2}$, sont tombés le 18 d'environ un pour cent; ce qu'on attribue au refus fait par les directeurs de la banque d'avancer de l'argent sur les nouveaux billets de l'échiquier.

Des gazettes de Philadelphie, d'une date récente, contiennent une circulaire adressée, le 9 nivôse, aux commandans des vaisseaux armés au service des Etats-Unis. Elle leur enjoint, d'après la dernière insulte faite par les anglais au pavillon américain, de ne point souffrir qu'on les visite, de repousser la violence par la force.

Le secrétaire de la trésorerie des Etats-Unis a présenté le 10 pluviôse, à la chambre des représentans, l'état & le détail des sommes nécessaires pour le service de cette année; le total général est de 6,524,617 piastres 69 creutzers.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Ragutz (dans le pays de Sargans, frontière intérieure des Grisons), le 16 ventose.

Voici quelques détails sur le combat de Flöesch, transmis par un témoin oculaire.

Trois brigades arrivèrent hier ici. Deux y sont restées en quartier; la troisième partit le même soir pour Vettis. De toutes les campagnes circonvoisines des volontaires se sont mis en marche vers le pays de Sarelieu, contrée riante & fertile sur la gauche de la grande route. Le matin, à quatre heures, le tambour a donné le signal de la levée en masse. Bientôt après, douze mille hommes d'infanterie & un petit détachement de cavalerie se sont avancés vers Flöesch, au bord du Rhin, où les impériaux étoient retranchés avec dix pièces de canon. Deux mille huit cents hommes & environ cent cinquante hussards, aux ordres des généraux Chebron & Matounik, qui avoient huit canons d'artillerie à cheval & un obus, ont essayé de passer le Rhin à Atzmoos, sur un pont qu'ils avoient construit. Ils ont d'abord été repoussés, sont revenus à la charge, ont franchi le fleuve, & marché vers la redoute de Luzisteig. La canon-

nade a commencé à midi, & a duré jusqu'à six heures & demie. Ce soir quatre autres canons d'artillerie à cheval ont été se réunir aux attaqués.

A Flöesch, nos gens ont été obligés de conduire pendant la nuit les bateaux vers les bords du Rhin. Ils étoient prêts à six heures et demie du matin; sur quoi les impériaux leur ont crié: Si vous mettez les bateaux à l'eau, nous faisons feu. — A l'instant le son de la caisse se fait entendre; quatre compagnies de grenadiers français sont au milieu du Rhin, & s'avancent vers les redoutes impériales. Des décharges à cartouches les forcent de rétrograder. Bientôt, au son de la musique & avec des cris de joie, ils tentent une seconde fois le passage du Rhin, & sont repoussés, parce qu'ils étoient sans canons. L'affaire a duré une heure & demie.

Les Français se sont retirés jusques dans les taillis, & ont pris quelques repos. Vers les cinq heures du soir, ils ont recommencé leur feu de mousqueterie. Les impériaux ont répondu par une canonnade très-vive qui n'a produit aucun effet.

A Sarelieu, les Français ont déployé leur ligne, comme pour provoquer les impériaux; mais il ne s'y est rien passé de part ni d'autre. Pres de Settis, le général Demont a attaqué ce matin, avec deux mille hommes, les impériaux & les Grisons. Ce corps a fait prisonniers quatorze impériaux, le commandant des Grisons & un de ses soldats.

Du 17. — Hier au soir, les Français ont emporté Steig d'assaut, & y ont mis garnison. Ils ont pris beaucoup de canons, & cinq cents impériaux. Ce matin, ils ont rassemblé les bataillons, ont construit un pont, & passé le Rhin. Tout ce qui étoit à Flöesch est donc au-delà du Rhin. Ils ont leurs derrières assurés, & menacent de plusieurs côtés ceux des impériaux. Il n'y a pas eu un coup de tiré à Flöesch. Les Autrichiens ont laissé le champ libre pour aller au secours de Steig. A Sarelieu, les Français ont passé le Rhin en un clin-d'œil, en tendant des cordes en travers. Le général Matounik a occupé hier le mont Sainte-Marguerite avec 500 hommes, & est entré dans le pays des Grisons. Ce soir les Français seront sans doute à Coire, après avoir traversé la seigneurie de Mayenfeld qu'ils ont conquis.

Extrait d'une lettre de Sargans, le 17 ventose.

Les Français, après s'être portés avec une grande valeur vers Steig, se sont partagés des deux côtés de la montagne, & ont gravi le long de ses flancs jusqu'à ce qu'ils se soient trouvés à portée de fusil des impériaux; et vers les sept heures du soir ils étoient en possession de toute la fortresse.

La perte doit avoir été considérable de part & d'autre. Il y a une heure que j'ai vu moi-même vingt-quatre charriots allant vers Tröbbach, & chargés de soldats impériaux blessés. On évalue le nombre des prisonniers à huit cents. L'église d'Atzmoos en est toute remplie. La victoire est complète du côté des français. Tout le pays des Grisons est en leur pouvoir.

Lucerne, le 19 ventose.

A Unseren on a vu un petit corps de 600 Français tenter, du côté de Dissentis, l'invasion du pays des Grisons par-dessus les monts couverts de neige. Il étoit parvenu, épuisé de fatigues, jusqu'au fond des vallées. Mais le signal de la levée en masse est donné. Plusieurs milliers de paysans se rassemblent. Les Français franchissent la masse énorme des montagnes & sont pourchassés jusqu'à Unseren. Aussitôt

que la nouvelle en est arrivée ici , quelques centaines de Francs & quelques centaines de Suisses (du canton de Léman) , qui se trouvoient dans nos murs , sont partis cette nuit , & ont traversé notre lac pour aller renforcer le poste d'Inseren.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Brest, le 23 ventose

Le vice-amiral Morard de Galles part après-demain pour Paris, où il est appelé par le directoire exécutif : il sera accompagné d'un officier de l'état-major général. Les fonctions de commandant des armes seront remplies pendant son absence par le contre-amiral Terrasson.

Tous les officiers qui étoient prisonniers en Angleterre sont revenus en France , échangés ou sur parole.

Strasbourg, le 24 ventose.

Les dernières lettres du quartier-général de l'armée du Danube portent qu'elle occupe encore les mêmes positions sur le revers de la forêt noire , d'un côté jusqu'à Schaffouse et le lac de Constance , et de l'autre à la source du Danube. Le général Jourdan , qui se trouve encore à Villingen , concentre de plus en plus son armée , qui se trouve en possession de toutes les gorges et passages des montagnes , et à l'entrée de la grande plaine qui s'étend dans l'intérieur de la Souabe.

L'armée autrichienne s'avance en Souabe. L'avant-garde , sous les ordres du général Nauendorff , est arrivée dans les environs de Ravenspourg ; la gauche est portée à Memmingen , & la droite à Ulm. Le quartier-général du prince Charles se trouve à Memmingen. L'aile droite de cette armée est en communication avec le corps d'armée qui se trouve dans le Vorarlberg , sous les ordres du général Hotz.

On continue à fortifier Ulm & à y faire beaucoup de préparatifs de défense. Un grand nombre d'habitans des environs ont été mis en réquisition pour travailler aux fortifications.

Les lettres d'Allemagne confirment la nouvelle du passage du Rhin à Balzens , le 16 de ce mois , par un corps de troupes de l'armée en Helvétie , son entrée dans le Vorarlberg , où il s'est déjà livré plusieurs combats. Le but de ce passage paroît avoir été d'empêcher le corps d'armée du général Hotz , qui se trouve à Feldkirch , de secourir les Autrichiens qui se trouvoient dans le pays des Grisons ; ce qui a parfaitement réussi ; le pays des Grisons est entièrement occupé par nos troupes. On craint à Bregenz que les Français ne se portent de Coire sur Feldkirch , & ne prennent ainsi à dos l'armée du général Hotz. On s'attendoit tous les jours au commencement des hostilités du côté de Landau & de Bregenz , les Français paroissant vouloir y pénétrer de la Targovie et du canton de Sentis.

PARIS, le 28 ventose.

Le théâtre de l'Odéon vient d'être la proie des flammes. Le feu s'y est manifesté ce matin à six heures. A sept , le ministre de la police a été informé de ce funeste événement ; il est aussitôt monté à cheval , et s'est transporté au lieu de l'incendie , où il a donné les premiers ordres pour en arrêter les progrès ; mais le feu avoit pour aliment les matières combustibles. Il a été impossible de l'éteindre. A huit heures un quart le dôme du théâtre et la charpente supérieure se sont écroulés avec un bruit épouvantable , et la flamme s'est élevée pendant plusieurs minutes à plus de 91 metres (58 à 60 pieds). A neuf heures & demie , l'intérieur

étoit entièrement consumé ; il ne restoit plus que les principales murailles. Trois pompiers qui étoient sur le dôme ont été engloutis sous son écroulement. On est parvenu à sauver plusieurs objets précieux pour les arts , entr'autres , la belle statue de Voltaire.

On ne sait encore à quoi attribuer cet étrange événement.

La force armée a cerné une maison , rue Neuve-Egalité , où logent plusieurs personnes attachées à la direction de l'Odéon. Le citoyen Sageret a été arrêté & interrogé à la police.

— Le ministre de la marine est parti hier de Paris avec les citoyens Forestier , et Blad , ex-conventionnel.

— On a proposé au citoyen Libretou , membre de l'institut , la mission de commissaire en Toscane ; mais des raisons particulières ne lui ont pas permis de s'éloigner en ce moment de Paris.

— M. Bardaxi d'Azzara , neveu de l'ambassadeur d'Espagne près la république française , vient d'être nommé secrétaire d'ambassade à Paris.

— Le citoyen Dussaux , ex-conventionnel & membre de l'institut nation , est mort avant-hier , après une longue & douloureuse maladie.

— Le tribunal criminel du département de la Seine a cassé l'acte d'accusation de Daubanton , juge de paix de la division du Pont-Neuf , & l'a renvoyé devant un autre directeur du jury.

— Des lettres authentiques des environs d'Ulm , du 21 ventose , disent que les armées française & autrichienne étoient en présence , & que tout annonçoit une action importante. Les Français brûlent d'en venir aux mains.

— Les Autrichiens ont abandonné en partie le pays des Grisons du côté de la Valteline , & le général Desolles n'a presque point éprouvé de résistance.

La victoire des Français dans ce pays leur ouvre le Tyrol & ôte aux Autrichiens le moyen de tourner l'Adige & de tomber sur les derrières de l'armée française. Depuis trois siècles , dans aucune guerre , les Grisons n'étoient tombés au pouvoir d'aucune puissance.

— Le citoyen Basci , membre de la députation piémontaise à Paris , a été envoyé de Sardaigne en Russie , d'où la cour de Pétersbourg demanda son rappel , & depuis en Hollande. On a cité de lui un mot digne d'être rappelé ; lors de la déclaration de guerre de l'Angleterre , il écrivoit dans une lettre qui a été interceptée , & qui ne l'a pas mis en faveur à la cour de Turin. « Voilà l'Angleterre qui se joint aux autres puissances ; voilà toute l'Europe conjuée contre un seul peuple ; qu'il est beau d'être de ce peuple là ! »

— Le ministre de la justice vient de publier le tableau des jugemens rendus par les tribunaux civils de la république , depuis le 15 floréal an 6 jusqu'au 15 brumaire an 7 , ainsi que des causes arriérées. Il en résulte que le total des jugemens prononcés dans toute la république , pendant ces six mois , est de 194 mille 437 ; & celui des causes arriérées , de 6398.

Un fait bien digne d'être cité pour l'honneur des juges & des justiciables , c'est que le tribunal de Lot & Garonne a fermé sa séance , le 15 nivôse , faute de procès.

— La corvette de la république la Fauvette , commandée par le citoyen Oletta , a amariné & conduit à Toulon le corsaire anglais la Bonne-Union , de Gibraltar , armé de 12 canons & de 64 hommes.

— On dit à Bordeaux que le corsaire de ce port, le *Désidè*, fameux par les prises nombreuses qu'il a faites sur les ennemis de la république, est enfin tombé au pouvoir des Anglais, ainsi que le corsaire le *Foudroyant*.

— La bande de brigands, qui étoit devant le tribunal criminel de la Seine-Inférieure, vient d'être jugée. Il y en a trente-un de condamnés à la peine de mort.

— Le corps législatif de la république lucquoise commence & finit ses séances par une prière. Il a conservé dans la salle un grand crucifix ; mais il mis des deux côtés les bustes de Voltaire & de Rousseau.

— Des lettres récentes de Florence, & d'une date postérieure au bruit de la mort du pape, démentent cette nouvelle.

— L'administration de la *caisse des comptes courans*, considérant qu'il ne reste plus en circulation de billets de 500 francs, signés, *Augustin Monneron*, que pour la somme de trois cent mille francs, & désirant éteindre cette espèce de billets, invite de nouveau ceux qui en sont porteurs, à se présenter, sans délai, à la caisse, pour en recevoir le remboursement, ou les échanger contre des billets de même somme de la nouvelle société.

Gastaud (des Alpes maritimes), membre du conseil des anciens, au rédacteur du journal.

Paris, le 26 ventôse, an 7.

Citoyen rédacteur, dans votre journal de ce jour je viens de lire, à l'article *Nice*, le 15 ventôse, que le jugement qui a acquitté les administrateurs de ce département a été généralement désapprouvé, parce que le juré de jugement n'a point été convoqué pour prononcer s'il y avoit lieu à accusation.

Permettez que je vous observe, citoyen rédacteur, que le juré de jugement n'est jamais convoqué que lorsqu'un juré d'accusation y a renvoyé quelqu'accusé ; que le juré d'accusation n'est également convoqué que quand l'officier de police judiciaire, ou le directeur de jury lorsqu'il en remplit les fonctions, trouve dans l'instruction du procès des motifs suffisans pour faire poursuivre les individus dénoncés.

Si le directeur de jury de l'arrondissement de Nice a acquitté les administrateurs susmentionnés, c'est parce qu'ils ont entièrement détruit les inculpations qui les avoient fait comparoître devant lui.

Effectivement, comment pouvoit-il (ce directeur de jury) faire traduire des administrateurs devant un jury d'accusation, pour des faits qui n'étoient & ne sont que le crime de leurs propres accusateurs ?

Ces administrateurs ont été destitués & dénoncés aux tribunaux pour avoir vendu la radiation provisoire de l'émigré Lascaris. Il est cependant prouvé que c'est pour n'avoir pas voulu consentir cette radiation, sollicitée par le commissaire du directoire exécutif lui-même, qu'on a provoqué leur destitution, en les présentant au gouvernement comme des hommes coupables d'un délit que toutes les manœuvres & même les menaces de destitution de la part de quelques-uns n'avoient cependant pu leur faire commettre.

Salut & fraternité,

Signé, GASTAUD.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Diverses administrations ont paru desirer que le ministre de l'intérieur interprétât ces mots de l'arrêté du directoire, relatif à la fête de la Souveraineté du Peuple : *Le principal fonctionnaire public, dans l'ordre constitutionnel.*

Le ministre observe que, dans l'acte constitutionnel, les *corps administratifs* étant placés avant le pouvoir judiciaire, il est évident que le *principal fonctionnaire public* est le président de la principale administration locale, c'est-à-dire, le président de l'administration départementale, dans le chef-lieu de département ; le président de l'administration municipale, dans le chef-lieu de canton, ou dans la commune qui a pour elle seule une administration municipale.

CORPS LÉGISLATIF. CONSEIL DES CINQ-CENTS. Présidence de FRANÇOIS (de Nantes).

Séance du 28 ventôse.

Au nom d'une commission spéciale, Nugues fait un rapport sur diverses pétitions relatives au remboursement des dettes qui avoient une hypothèque spéciale sur les rentes de l'état, aujourd'hui payables en inscriptions. Le rapporteur entre dans le développement des dispositions des lois des 14 août 1791 & du 24 frimaire an 6, relatives à cet objet, & propose de passer à l'ordre du jour. — Adopté.

Enjubault propose de distraire la commune de Blainville de la municipalité de Verdun, département de la Meuse. — Impression & ajournement.

Boulay-Paty, au nom d'une commission spéciale, fait un rapport sur l'inscription maritime. L'orateur fait sentir la nécessité de rendre promptement à la marine française, son ancienne gloire ; tandis que nos armées, dit-il, font retentir l'Europe du bruit de leurs exploits, laisserions-nous notre marine dans une plus longue inaction ? Le moment est venu où nous allons apprendre à l'Europe qu'il existe encore une marine en France ; nous ne pouvons, à la vérité, nous dissimuler que nous ne parviendrons pas tout d'un coup à lui rendre toute la force qui convient à une aussi puissante république ; mais le zèle de ses marins, les améliorations dans l'administration forestière, à l'exploitation des mines, sauront nous faire triompher de tous les obstacles. Tous les Français veulent enfin faire cesser cette lutte pénible entre la liberté & la tyrannie.

Nos marins doivent coopérer à cette glorieuse entreprise. Que le peuple anglais tremble en voyant l'ardeur qui les anime ! En vain il vante ses forces, sa marine & ses matelots, nous saurons bientôt lui prouver que nos soldats sont aussi invincibles sur mer que sur terre. L'inscription maritime sera remplie avec une ardeur qui nous garantit la prospérité de notre commerce.

Le rapporteur présente à la suite un très-long projet dont le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

L'ordre du jour amène la suite de la discussion du projet de Duchâtel, sur les modifications à faire aux articles 44 & 4 de la loi du 11 brumaire sur le régime hypothécaire.

Jacqueminot combat ce projet qu'il regarde comme inutile, & entravant l'exécution de la loi du 11 brumaire. Son opinion sera imprimée.

Nota. Le conseil des anciens a adopté deux résolutions du 24 ventôse, relatives au nombre de députés à élire par chaque département en l'an 7. Il a rejeté celle du 17 nivôse, sur la nouvelle comptabilité en francs, pour venir de rédaction.

Bourse du 28 ventôse.

Rente provis. 8 fr. 25 c. — Tiers consolidé, 10 fr. 15 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 1 fr. 14 c. — Bons $\frac{1}{2}$, 1 fr. 5 c. — Bons des six dern. mois de l'an 6, 65 fr. 50 c.

Pensées libres sur les Prêtres. Prix, 1 fr. 50 cent. A Paris, chez Debray, libraire, palais Egalité, galeries de bois ; & Grabit, libraire, rue du Coq Honoré, n°. 153.

A. FRANÇOIS.